

Communiqué de presse

– POUR DIFFUSION IMMÉDIATE –

Borex annonce la clôture d'un financement de 95 M\$ pour le Parc éolien Témiscouata II au Québec

Montréal (Canada), le 20 août 2024 – Borex inc. (« Borex » ou la « Société ») (TSX : BLX) annonce la clôture d'un financement de 95 M\$ pour le parc éolien Témiscouata II de 52 MW, situé sur les terres publiques des municipalités de Saint-Elzéar-de-Témiscouata et de Saint-Honoré-de-Témiscouata, au Québec, et en opération depuis 2015. Ce financement a été mis en place par Desjardins en tant que Seul prêteur et Seul arrangeur.

Le financement du site comprend :

- Un prêt à terme de 85 M\$, amorti sur 11 ans;
- Une facilité de lettres de crédit, totalisant 9,7 M\$, pour les garanties en vertu des contrats avec Hydro-Québec et des réserves liées au financement;
- Une partie significative de la tranche à long terme porte intérêt à un taux fixé dans le cadre d'une entente de couverture de taux d'intérêt;
- Un contrat d'échange (« *swap* ») ESG avec remise verte, réalisé par Desjardins, couvrant le risque de fluctuations du taux d'intérêt de la dette et récompensant l'atteinte de résultats mesurables en matière de performance ESG. Spécifiquement, les mesures observées sont les émissions de CO₂ évitées par la production d'énergie renouvelable de Borex à l'échelle mondiale et la représentativité féminine dans les postes de gestion.

« Ce financement s'inscrit parfaitement dans notre volonté d'optimiser notre structure de capital, en plus de démontrer le soutien important de la communauté financière pour nos projets. Je tiens à saluer le travail des équipes de Borex et de Desjardins qui ont à nouveau collaboré pour mettre en place ce prêt avec des conditions avantageuses, incluant le contrat d'échange ESG, un outil aligné avec notre engagement fort en responsabilité sociétale de l'entreprise », a déclaré Bruno Guilmette, premier vice-président et chef de la direction financière de Borex.

« Ce financement est un exemple de plus de notre leadership dans l'écosystème des énergies renouvelables au Québec et partout au pays. Chez Desjardins, notre objectif est de contribuer activement à la création d'une économie plus inclusive et sobre en carbone. Après notre participation au financement du parc éolien Apuiat, en collaboration avec les communautés innues de la Côte-Nord, nous sommes très fiers de poursuivre notre relation de confiance avec Borex. Avec l'ajout d'une remise verte à ce produit de financement, Desjardins souhaite soutenir les efforts des entreprises dans l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance à leurs opérations. Nous tenons d'ailleurs à souligner l'engagement de Borex en ce sens », a affirmé Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué constituent des déclarations prospectives, fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-jacents à ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une déclaration prospective donnée. À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations ont été faites. Rien ne garantit que les résultats, le rendement ou les réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, se concrétiseront. Le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

À propos de Boralex

Chez Boralex, nous fournissons de l'énergie renouvelable et abordable pour tous, depuis plus de 30 ans. Un des leaders sur le marché canadien et premier producteur indépendant de l'éolien terrestre de France, nous sommes également présents aux États-Unis et au Royaume-Uni. Au cours des cinq dernières années, notre puissance installée a plus que doublé et elle s'établit aujourd'hui à plus de 3 GW. Nous développons un portefeuille de projets de plus de 6,8 GW dans l'éolien, le solaire et le stockage, guidés par nos valeurs et notre démarche de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE). Boralex, par une croissance profitable et durable, participe activement à la lutte contre le réchauffement climatique. Grâce à notre audace, notre discipline, notre expertise et notre diversité, nous demeurons une référence de notre industrie. Les actions de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX.

Pour de plus amples renseignements, visitez boralex.com ou sedarplus.com. Suivez-nous sur [Facebook](#), [Twitter](#), [LinkedIn](#) et [Instagram](#).

Renseignements

MÉDIAS

Camille Laventure

Conseillère, affaires publiques et communications externes

Boralex inc.

438 883-8580

camille.laventure@boralex.com

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Stéphane Milot

Vice-président, relations avec les investisseurs

Boralex inc.

514 213-1045

stephane.milot@boralex.com

Source : Boralex inc.